



L'ESA recrute un enseignant ou une enseignante de  
**Urbanisme et Paysage**

Cycle : **Licence**

Intitulé provisoire : **Cartographie : outil d'analyse  
et de conception**

## Contexte

L'**École Spéciale d'Architecture**, créée en 1865, est la plus ancienne école d'architecture française. Doté d'un statut d'*association reconnue d'utilité publique*, cet établissement d'enseignement supérieur et de recherche délivre des diplômes : DESA Grade 1 équivalent au DEEA conférant le grade de Licence et DESA Grade 2 équivalent au DEA conférant le grade de Master, contrôlés par l'état et conformes au processus de Bologne.

Fidèle à sa tradition, l'ESA donne aux étudiants les compétences et les clés d'analyse d'une profession qui doit s'adapter en permanence à l'évolution des sociétés pour répondre à leurs besoins. L'enseignement, sans visée dogmatique, croise les savoirs constitutifs avec ceux que l'architecture doit intégrer aujourd'hui, comme l'importance des transitions écologiques et numériques, prises en compte par l'ESA dès les années 70.

La forte présence d'étudiants et d'enseignants internationaux ouvre l'ESA aux innovations et aux pratiques qui se mènent aujourd'hui sur tous les continents, et aux chemins qu'y emprunte l'architecture.

L'ESA accorde dans ses recrutements une attention particulière à la connaissance par les candidats(e)s du débat contemporain mondial, par leur pratique professionnelle et/ou leur expérience d'enseignant. Elle privilégie toute expérience de praticien-chercheur, en recherche appliquée ou en recherche-action, qui témoigne d'une capacité réflexive du candidat sur sa pratique professionnelle.

Le **Cycle Licence** d'études en architecture à l'École Spéciale, sanctionné par un diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant grade de Licence, se déroule sur 3 ans et s'organise en 6 semestres.

Cette formation a pour objectif l'apprentissage des savoirs et savoir-faire fondamentaux de l'architecture et permet l'accès au **Cycle Master** des études d'architecte, à l'ESA, dans une école nationale (ENSA) ou dans un autre établissement en France ou à l'étranger selon les conditions d'équivalence et d'acceptation.

Appuyé sur un tronc commun de disciplines, le Cycle Master de l'ESA propose trois Domaines d'études-DE (Transformer, Réutiliser et Expérimenter) conjuguant ateliers de projet, séminaires, formats optionnels et stage.

## Objet

**L'ESA recrute pour la rentrée d'Automne 2026 un ou une enseignante en charge de travaux dirigés dans le champ de la Ville et des Territoires.**

L'enseignant sera disponible le jeudi 27 août 2026, date du séminaire de rentrée, et à partir du Lundi 31 août 2026, date de début des cours.

## **Thème de l'enseignement : Paysages, territoires et cartographie**

Depuis le XVe siècle, l'évolution de la cartographie est allée de paire avec le rétrécissement, puis le contrôle du monde connu. Les cartes sont devenues précises et la planète est devenue petite.

Cette pratique ancienne de description physique de l'écorce terrestre, œuvre des érudits, des artistes, des militaires, des géomètres puis des géographes est devenue une science, épaulée aujourd'hui par la technologie et les systèmes d'information partagés.

La carte, qu'elle soit territoriale, urbaine ou thématique, est devenue plus récemment un objet de projet et de médiation, aux confins des disciplines et au croisement des acteurs.

Parfois associée à l'exercice de la planification – pratique qui s'essouffle selon certains – elle demeure un outil indispensable à la compréhension profonde des territoires et des sociétés comme à leur mobilisation collective.

Dans une compréhension environnementale du monde, et la perspective des enjeux climatiques globaux, cette compétence est plus que jamais précieuse.

Dans le cadre de sa réforme pédagogique engagée en 2025, l'École Spéciale d'Architecture a entrepris de transformer la formation de ses étudiants de Licence et notamment dans le cadre des enseignements urbains, paysagers et territoriaux.

Dans cette maquette, la première année ouvre un certain nombre de portes. La deuxième année doit fournir aux étudiants des outils théoriques et pratiques qui leur permettront en troisième année de développer des projets selon plusieurs échelles.

Le présent appel à candidature vise à élargir

Ce socle de connaissance leur permettra par la suite de fonder et développer leurs savoirs et savoir-faire dispensés au sein de la Licence d'Architecture.

L'ESA est à la recherche du profil pouvant dispenser et incarner cet enseignement.

### **Objectifs d'apprentissage**

- Installer un socle chronologique solide de compréhension du phénomène urbain.
- Proposer un panorama large de situations emblématiques et de postures théoriques.
- Mettre en perspective les enjeux économiques, quantitatifs, culturels et pratiques avec les inventions formelles, architecturales et urbaines.
- Ouvrir sur une compréhension transcalaire des villes et des territoires : géographie et paysages, réseaux et infrastructures, métropoles et bio-régions.
- Equilibrer les entrées du cours entre les références internationales et occidentales d'une part et la perspective d'une histoire globale ou connectée d'autre part.
- Développer plus généralement le socle de connaissances, les références et la culture générale des étudiants.

### **Approche pédagogique**

L'ESA est en attente d'une offre pédagogique solide et originale issue de la pratique et de l'expérience de l'enseignant.

Celle-ci ou celui-ci devra proposer un plan de cours où une approche chronologique (spectre temporel et géographique, périodes de références) sera conjuguée à une lecture thématique (appréhension théorique, classement) aussi bien qu'à un positionnement critique (enjeux contemporains environnementaux et sociaux).

L'enseignant ou l'enseignante devra en outre être capable de proposer un type de cours original : à la fois « magistral » par son ambition et son approche, « incarné » par sa sincérité et son engagement et « spécial » par son rythme et sa capacité à réinventer l'exercice.

## Formation

Géographe, Urbaniste, Historien, Architecte DPLG/DESA ou tout diplôme d'architecte reconnu en France.

L'acquisition d'un Doctorat ou d'un PhD est fortement recommandé ou d'un statut équivalent (poste en R&D en agence ou entreprise).

Les candidats à double parcours professionnel et académique (recherches en architecture, urbanisme, paysage, SHS, sciences de la terre) sont les bienvenus.

Une vision et/ou une expérience internationale relative au sujet est demandée.

Anglais Niveau C1

## Expérience professionnelle

- Connaissance étendue des phénomènes urbains : chercheur dans le domaine et/ou praticien de la ville et de l'urbain.
- Socle de connaissances historiques reconnu : publication d'article et/ou d'ouvrage, participation à des projets de recherche...
- Veille active et/ou implication directe dans les débats contemporains portant sur la ville et les territoires
- Capacité à collaborer efficacement au sein d'une équipe pédagogique et à adapter son enseignement à un contexte donné.

## Expérience pédagogique

- Solide expérience de l'enseignement
- Réflexions et propositions créatives relatives à l'organisation et au rythme d'un cours magistral
- Capacité à proposer une évaluation dédiée : format, organisation, modalités de corrections, rattrapages possibles

## Contrat

L'enseignement se fait sur un volume d'heures encadrées de 2h/semaine (cours hebdomadaire) durant 12 semaines (soit 2 ECTS) :

- 24 h en présence des étudiants (heures encadrées)
- Les heures d'enseignement supposent des heures induites de préparation de l'enseignement.

Le contrat et la rémunération seront négociés en fonction de l'expérience et des expertises de la personne recrutée.

Les contrats de travail de l'école sont encadrés par la convention collective de l'enseignement privé indépendant (JO du 25 octobre 2008).

## Comment postuler ?

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, merci d'envoyer un mail à : [candidature\\_esa@esa-paris.net](mailto:candidature_esa@esa-paris.net).

**La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 23 mai 2025, minuit.**

Les entretiens oraux seront organisés les **lundi 2 juin matin, mardi 3 juin** ou **mercredi 4 juin 2025**.

Les candidatures sont à envoyer à l'attention de la Direction de l'École spéciale d'architecture par email sur [candidature\\_esa@esa-paris.net](mailto:candidature_esa@esa-paris.net) avec la référence dans le titre de votre email

**Candidature Licence – Paysage et Urbanisme**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV complet ;
- Une lettre de motivation circonstanciée avec une proposition de syllabus ;
- Lettres de recommandation appréciées.